

LUCHA – Lutte pour le Changement

L U C H A



2021

L'An 2 de Félix Tshisekedi : L'Année des actions politiques au détriment des actions socio-économiques !



Mouvement citoyen non-partisan & non-violent, République
Démocratique du Congo
Tél. /WhatsApp: +243 974 233 390 | Email: lucha.rdc@gmail.com
& info@luchacongo.org |
Facebook: www.facebook.com/lucha.rdcongo | Twitter: luchaRDC
/ Skype: lucha.rdc
www.luchacongo.org

FATSHIMETRIE : AN 2

Sommaire

Résumé exécutif et recommandations	2
Introduction	3
Méthodologie et Objectifs	4
1. Méthodologie	4
2. Objectif général	5
Bilan de l'An 2 dans les divers domaines	5
1. Politique et diplomatie	5
2. Paix et sécurité: L'Est du pays toujours en feu et en sang !	6
a. Beni : Des opérations militaires qui n'arrêtent pas les tueries des civils	6
b. Ituri : violences et résurgence des conflits latents	9
c. Haut Plateaux du Sud Kivu : Désinformation et manipulation dangereuses	11
d. Goma : la ville symbole de la criminalité urbaine durant l'an 2020	12
3. Justice et droits humains : retour des vieux démons	13
4. Economie : La situation socio-économique: le tunnel sans issue en vue	15
5. Education : L'éducation Nationale	16
6. Santé : La Santé et la lutte contre la pandémie de Covid-19	16
7. Agriculture : Auto-suffisante alimentaire	17
8. SOCIAL : Les inégalités s'aggravent entre l'élite politique et le reste de la population	18
9. Coopération économique : L'économie extravertie et peu diversifiée	20
10. Changement climatique : Lutte contre le changement climatique	21
Conclusion	22

Résumé exécutif et recommandations

Le Président de la République Démocratique du Congo s'était engagé à faire de l'année 2020 « *l'année de l'action* » afin de redresser le vécu des congolais. Au demeurant, à l'aurore de l'année susdite, un énorme doute a eu raison des espoirs qu'avait générés cette grande annonce considérant que les rivalités politiques intenses au sein de la coalition gouvernementale FCC-CACH, « coalition fondée sur un deal opaque »¹ ont enterré tout ce qu'il en restait du moins de « République et de Démocratie » au Congo. A-t-on vu qu'au détriment de l'amélioration des conditions des congolais déjà précaires, le Président s'est illustré et engagé par « tous les moyens » dans une bataille politique visant à rompre le mariage qui l'avait porté au pouvoir depuis le 24 janvier 2019.

En outre, certains observateurs, y compris le FCC (allié de la coalition) notent que l'approche utilisée par le Président aurait d'une certaine manière violé les prescrits ou l'esprit de la constitution ainsi que d'autres lois et règlement en vigueur. En effet, le forcing et/ou le braquage politique qui a été appliqué par le détenteur du fauteuil présidentiel s'est fondé sur le débauchage politique (jadis dénoncé) sur fond de la corruption des certains élus nationaux pour former « l'Union Sacrée » de la République après les consultations présidentielles de novembre 2020.

Toutes choses étant égales par ailleurs, le bilan de l'An 2 de Tshisekedi est un ECHEC PATANT pour la population congolaise.

Pour sortir de ce tableau sombre, nous recommandons au président Tshisekedi de :

- ✓ Respecter les lois du pays en matière des finances publiques en assurant régulièrement aux provinces la retenue à la source de leurs recettes mobilisées afin qu'elles jouissent de leur autonomie de gestion pour réussir la mise en pratique de leurs politiques de développement local.
- ✓ Respecter la constitution dans le combat d'émancipation contre Kabila à travers la mise en place de l'union sacrée. La constitution est encore plus sacrée ! Nous y veillerons sans ambages.
- ✓ S'assurer que la caisse nationale de péréquation soit opérationnelle.
- ✓ Veiller au respect des droits de tous les citoyens, aux libertés individuelles et collectives et assurer la protection des journalistes afin qu'ils s'exercent librement leurs missions de récolte, traitement et diffusion des informations sans être persécuté.
- ✓ Initier des réformes institutionnelles et électorales importantes issues d'un large consensus afin d'éviter au pays un cycle sans fin de hold-up électoral, source des institutions fragiles qui peinent à gouverner le pays avec légitimité.
- ✓ Veiller à la désignation rapide et dépolitisée des animateurs de la commission électorale nationale indépendante et amorcer l'épargne d'un fonds pour la tenue des élections dans le délai de 2023.

¹ LUCHA, *La grande désillusion : bilan de l'an 1 de la présidence de Felix Tshisekedi*, Fatshimetrie du 24 Janvier 2020, p.2.

- ✓ Intensifier les efforts pour combattre l'insécurité sur toute l'étendue du territoire national en particulier dans les territoires affectés par les conflits en amorçant une lutte efficace contre l'impunité dont jouissent les chefs des groupes armés.
- ✓ S'engager à gérer de manière efficiente les finances publiques pour le bien de tous les Congolais en réduisant drastiquement le train de vie de toutes les institutions, la présidence en priorité et Accroître la répression contre la corruption.
- ✓ Réduire la taille du prochain gouvernement (25-30 ministères) afin d'éviter une équipe budgétivore et parfois inefficace.
- ✓ Renforcer la politique de la lutte contre la corruption en ouvrant des enquêtes dans les divers cas des dossiers de corruption documentés dans les rapports des ONG et des mouvements associatifs.
- ✓ Prioriser les actions politiques à intérêt social immédiat afin d'améliorer le vécu des congolais.
- ✓ Rendre plus efficiente et effective, la politique de gratuité de l'enseignement de base.
- ✓ Profiter de la présidence de l'Union Africaine pour pousser les pays voisins à mettre fin aux incursions récurrentes de leurs armées afin de mettre fin aux conflits à l'Est du pays.
- ✓ Exiger l'efficacité de l'action de la Mouscron ;
- ✓ Réorienter la politique de la RDC vis-à-vis du Rwanda et des États-Unis afin de mettre fin aux ingérences internes de ces deux pays.

Introduction

L'année 2020 a été bouleversée par la crise sanitaire due à la propagation de la pandémie de coronavirus dans le monde entier. Les pays d'Afrique en général et la RDC en particulier n'ont pas échappé à cette crise sanitaire dévastatrice. Tous les domaines de la vie ont été affectés par les mesures de riposte qui ont été prises par les différents gouvernements afin d'épargner les populations vulnérables à la Covid-19. Les secteurs sociaux et économiques ont été les plus affectés par rapport au secteur politique dans lequel le jeu de pouvoir s'est déroulé sans beaucoup de difficultés. Pour preuve, les élections ont été organisées dans plusieurs pays du monde et particulièrement en Afrique.

L'an 2020 a aussi été marqué par les feuilletons judiciaires dans divers dossiers de corruption à l'instar du dossier dit « 100 jours » dans lequel l'ancien directeur de cabinet Vital Kamerhe et consorts ont été jugés et condamnés à 20 ans des travaux forcés pour des faits des détournements des fonds publics alloués à la construction des maisons préfabriquées. Procès à ce jour, en appel...

Par ailleurs, il a aussi été soulevé la problématique de la gestion calamiteuse de la riposte contre de la Covid-19 par le comité multisectoriel et le ministère de la santé. Même si la RDC n'est pas parmi les pays les plus touchés au monde, (avec moins de 18 000 cas positifs enregistrés et moins de 600 décès en décembre 2020), la politique de riposte a été mal appliquée et des dysfonctionnements importants ont été perceptibles. Ce qui a participé à la croissance des doutes populaires sur l'existence de cette maladie évoquant même des théories complotistes du genre néomalthusianisme.

Avec un système sanitaire inopérant et défaillant depuis des décennies, il n'est pas aisé pour les autorités de répondre aux exigences soulevées par une pandémie et de prendre en charge les cas notés au regard des faiblesses infrastructurelles et la problématique majeure du niveau d'encadrement global du personnel et des équipements de santé.

L'an 2020, c'était aussi une année de deuil permanent : **plus de 4100 de nos compatriotes ont été massacrés en Ituri, Nord-Kivu, Sud-Kivu et dans les grandes villes de la République.**

Plus particulièrement, la LUCHA a perdu un de ses militants, Marcus Kambale tué par balle de la police dans une marche pacifique tenue dans la ville de Beni le 21 mai 2020.

Pour finir, il est essentiel de noter que la politique de gratuité de l'enseignement de base mise en œuvre par l'administration Tshisekedi a connu des dysfonctionnements opérationnels majeurs traduisant une faible préparation et une précipitation d'une part et a enregistré de cas de détournements de fonds selon le rapport de l'IGF d'autre part. Quoique cette mesure (prévue dans la constitution) soit salubre pour l'éducation des enfants congolais, cette politique souffre d'une stratégie de programmation efficace et est confrontée aux défis financiers afin de couvrir l'ensemble des besoins nécessaires à son effectivité. La covid-19 a davantage bouleversé cette politique de gratuité car les mesures de ripostes prises ont conduit à la fermeture des écoles depuis plusieurs mois.

Dans le cas de notre baromètre FASTHIMETRIE, nous allons livrer à l'opinion congolaise et internationale notre appréciation des actions de l'administration Tshisekedi et fournir des recommandations qui puissent contribuer à l'améliorer son action en 2021 car le vécu quotidien des congolais continue à se dégrader et l'insécurité s'accroît dans nos villes et villages. L'évaluation de l'an deux du mandat est une occasion propice pour dresser un bilan consolidé, juger si oui ou non il a engagé le pays sur une meilleure trajectoire, et formuler les recommandations idoines pour les trois prochaines années de son mandat.

Méthodologie et Objectifs

1. Méthodologie

Ces évaluations et appréciations sont essentiellement basées sur la recherche documentaire et l'observation directe des actions des gouvernants congolais. Nous avons recouru aux sources officielles et aux autres sources fiables telles que les rapports, les déclarations, les articles de presse des médias crédibles. Autant que possible, les sources seront citées dans le rapport et les références données. Les données sont présentées dans un langage simple et concis.

Pour clore ce rapport, certaines recommandations globales sont formulées afin de permettre à l'administration de Tshisekedi d'améliorer son action pour rencontrer les engagements électoraux qu'il avait pris auprès du peuple. La limite de ce bulletin est l'inaccessibilité de certaines données officielles d'une part et la faible capacité de collecte des données dans les provinces.

2. Objectif général

L'objectif de ce rapport est de dresser le bilan des 12 mois de la deuxième année de Félix Tshisekedi au pouvoir dans différents domaines pertinents retenus par notre mouvement à savoir : *politique, sécurité, justice, économie et finance, social, diplomatie, droits de l'homme, environnement, santé* afin de dégager des leçons pour lui, son gouvernement, les institutions, mais aussi pour nous-mêmes comme mouvement citoyen, pour les forces-vives et pour le pays en général.

Bilan de l'An 2 dans les divers domaines

1. Politique et diplomatie

Annoncée comme une année d'actions en faveur du peuple congolais, l'an 2020 a été politiquement marqué par une longue et protéiforme bataille d'autonomisation du pouvoir d'un Président de la République à qui son prédécesseur Joseph Kabila faisait de plus en plus de l'ombrage politique.

Plutôt que de mobiliser les ressources humaines, financières, matérielles et techniques de l'État en faveur des politiques publiques efficaces et adaptées aux besoins qui sont pressants dans les principaux secteurs de la vie nationale en vue de promouvoir le bien-être socio-économique de la population ; ces moyens de l'État ont été systématiquement utilisés dans une lutte de positionnement au sein de l'arène du pouvoir entre la coalition FCC-CACH.

Aujourd'hui, la majorité parlementaire a basculé au profit de l'union sacrée, seule méthode conçue et mise en place pour définitivement assurer le contrôle et l'effectivité du pouvoir au détriment de son allié du FCC.

Dans ces conditions, l'intérêt du peuple est relégué au second plan. Le peuple d'abord devient la politique d'un monarque qui vous construit un moulin et vous vole tout un pays ! Ce monarque joue au "ego-altruisme" présentant les bonnes intentions mais travaillant pour non seulement lui-même mais pour son parti et les siens « le ventre d'abord » comme le dirait ainsi bien François Bayard.

Tout compte fait, l'an 2020 a servi au président de se défaire de son allié, en s'appuyant intelligemment sur la versatilité fulgurante de la plupart des acteurs politiques congolais.

Quant au peuple, il continue à espérer sur le chapelet des bonnes intentions. Que des discours et de promesses non tenues à ce jour ! La politique sécuritaire a été au bas de l'échelle notons-le en passant.

Sur un autre chapitre, le président a accordé la grâce présidentielle à certains prisonniers politiques notamment le groupe d'Eddy Kapend arrêté dans le dossier de l'assassinat de l'ancien président Laurent-Désiré Kabila en janvier 2001. Cette mesure a remis ces innocents dans leur droit. En revanche, la libération du directeur de l'OVD et du DG de la SOCOCO, condamnés pour détournement des fonds publics dans le dossier 100 jours, est une entorse grave à la politique de lutte contre la corruption prônée par le président lui-même.

Sur le volet diplomatique, le président a organisé un mini-sommet virtuel à Goma avec les chefs d'États des pays voisins afin de chercher des solutions aux conflits à l'Est du pays. Les résultats de ce mini-sommet ne sont pas palpables sur le terrain, en dépit des certaines résolutions qui ont été adoptées étant donné que les massacres et tueries continuent dans ces régions. Pour rappel, ce mini-sommet de Goma a coûté au trésor public 4 millions dollars américains. Dans cette dynamique diplomatique, la RDC a été réintégré à l'AGOA mis en place par les États-Unis.

Par ailleurs, le Président de la République a effectué moins des déplacements officiels à l'étranger à cause de la crise sanitaire due à la pandémie de coronavirus. Mais il a néanmoins effectué quelques voyages malgré les mesures de restriction. Il ne sera pas malgré tout, compté parmi les dirigeants ayant les moins voyagés pendant cette période confinement due à la pandémie à covid-19. En 2019, il s'était illustré par plus de 30 déplacements et missions officiels à l'étranger. Voyages dont les retombées peinent à se manifester dans les différents secteurs en RDC.

2. Paix et sécurité: L'Est du pays toujours en feu et en sang !

« ... Je suis prêt au sacrifice suprême [...] afin que les Congolais, partout où ils se trouvent dans leur pays, vivent en paix » disait le président Felix Tshisekedi lors de son premier discours sur l'État de la nation devant les deux chambres du parlement réunies en congrès le 13 Décembre 2019 à Kinshasa. Une année après cette annonce, la situation sécuritaire s'est encore détériorée davantage à l'Est du pays. Au cours de cette deuxième année de la gouvernance de Félix Tshisekedi, **au moins 4100 Congolais ont été tués rien que dans les foyers actifs de conflits à l'Est du pays (2295 morts en Ituri², 1206 morts à Beni³, 432 morts dans les Hauts Plateaux⁴, 182 morts à Goma⁵)** et des armées étrangères ont fait des incursions répétitives sur le sol Congolais en violation du droit international.

Plusieurs foyers de tension à l'Est du pays (Beni (1), l'Ituri (2), les Hauts plateaux du sud Kivu (3) ainsi que de la ville de Goma qui est le symbole de la criminalité urbaine au pays (4) illustrent parfaitement bien l'incapacité du gouvernement à mettre en place des mesures efficaces pour rétablir la paix et la sécurité.

Par ailleurs, les Mbororo et autres groupes armés transfrontaliers ont continué à faire des incursions de la partie orientale du pays.

a. Beni : Des opérations militaires qui n'arrêtent pas les tueries des civils

La région de Beni est secouée depuis quelques années par des tueries qui ont fait de ce vaste territoire du Nord Kivu un des symboles de la violence et atrocités vécues à l'Est de la République Démocratique du Congo. Arrivés de l'Ouganda à 1995, les ADF ne manifestaient aucune hostilité envers la communauté locale, se contentant de mener des attaques sporadiques politiquement motivées sur le territoire ougandais où ils auraient fait autour de 1000 morts entre 1996 et 2001⁶. En 2010, des enlèvements sont signalés dans la

²<https://www.election-net.com/ituri-plus-de-2000-personnes-tuees-en-une-annee-societe-civile/>.

³ Décompte réalisé par notre mouvement qui est très implantée dans les zones affectées.

⁴ Idem.

⁵ Idem.

⁶Hans Romkema, « Opportunités et contraintes relatives au désarmement et au rapatriement des groupes armés

région et à partir de 2014, des attaques systématiques contre les populations civiles sont enregistrées et ont fait selon le député Singoma Mwanza, président du caucus des députés du Nord-Kivu⁷ près de 4500 morts dont près de 1000 au cours de cette année 2020.

Dès son arrivée au pouvoir, le président de la République Felix Tshisekedi avait fait du rétablissement de la paix et la sécurité une de ses priorités, prenant une série de mesures qui avaient suscité l'espoir dans le chef des populations locales. Il avait notamment procédé au changement du commandement des opérations militaires Sokola 1 Grand Nord le 28 Aout 2019 et au lancement des opérations militaires de « grande envergure » le 30 octobre 2019. Ces opérations militaires ont d'abord permis la prise et le contrôle d'anciennes positions et d'importants campements rebelles que notre mouvement a visité le 26 Novembre 2020 avec l'accompagnement des FARDC. Elles ont également permis un accès relativement sécurisé à Mayangose, cette riche zone agricole qui nourrit la ville de Beni et ses environs. Ces opérations ont enfin permis de préserver relativement la ville de Beni qui n'a enregistré que très peu d'attaques meurtrières comparativement aux années précédentes.

En revanche, ces opérations militaires n'ont pas permis de baisser le nombre d'attaques contre les civils ainsi que les victimes de la barbarie des assaillants en territoire de Beni. Depuis le début de ces opérations le 30 octobre 2019, 1206 personnes ont été tuées à Beni selon le décompte effectué par notre mouvement sur base des informations collectées sur terrain. Comparativement aux années précédentes, il apparaît très clairement que ces « opérations militaires de grande envergure » n'ont pas du tout amélioré la situation des populations.

Bien plus, au-delà du nombre croissant des victimes de l'insécurité, il faut relever qu'au courant de cette année, des zones jadis préservées par les assaillants ont été la cible récurrente d'attaques armées et des tueries. C'est notamment le cas du secteur Ruwenzori en territoire de Beni qui a vu nombreux de ses villages notamment Mwenda, Halungupa, Kilya, Kisima, Bulongo, ..., être attaqués et pillés par des assaillants et des habitants tués. Il en est de même de certains villages situés aussi bien en territoire de Beni qu'en province voisine de l'Ituri du côté Ouest de la route nationale N°4 (Mamové, Baeti, ...). *Plutôt que de neutraliser les assaillants, les opérations militaires les ont dispersés sur une étendue encore un peu plus vaste et habitée.*

Enfin, cette année a aussi été ponctuée d'incidents malheureux qui ont illustré la complaisance et/ou complicité de certains membres des services de sécurité avec les assaillants qui endeuillent la région. L'exemple le plus récent est l'évasion spectaculaire des détenus de la prison centrale de Beni le 20 octobre 2020 qui a laissé s'enfuir près de 1337 détenus dont 236 combattants ADF et près de 200 miliciens mai-mai. Selon les premiers éléments de l'enquête, les militaires commis à la garde de la prison n'avaient opposé aucune résistance face aux miliciens venus la détruire et qui avaient opéré pendant plus d'une heure trente minutes⁸. La nature des détenus de la prison et les anciennes attaques contre ce lieu

étrangers en République démocratique du Congo : Cas des FDLR. FNL et ADF/NALU. » Washington, DC : La Banque mondiale, 2007, p. 65.

⁷ RDC : « Nous déplorons déjà 4500 âmes perdues » <https://actualite.cd/2020/10/06/rdc-beni-nous-deplorons-deja-4500-ames-perdues-le-depute-singoma-mwanza-affirme-que-des>

⁸Evasion à la prison de Beni : les enquêteurs retracent les faits pour mieux comprendre, le 27 octobre 2020 <https://www.radiookapi.net/2020/10/27/actualite/justice/evasion-la-prison-de-beni-les-enqueteurs-retracent-les-faits-pour-mieux>

de détention (notamment l'évasion du 11 juin 2017 qui avait déversée plus de 930 détenus de la prison centrale de Beni dans la nature) auraient pu alerter les services de sécurité sur la nécessité de prendre des mesures efficaces de sécurisation de la prison de Kangwayi.

Au regard de ce qui précède, il est clair que le bilan des opérations militaires du 30 octobre 2019 censées assurer la protection des civils dans la région de Beni et neutraliser les assaillants est négatif. Au cours des opérations militaires, non seulement les civils ont continué à être tués de manière atroce mais aussi la milice a étendu sa zone d'influence aux zones jadis stables et a été renforcée par l'évasion des centaines de ses membres le 20 octobre 2020. Plusieurs facteurs justifient cet échec des opérations militaires. Sans prétendre être exhaustif, nous pouvons citer :

- **Une stratégie militaire inadéquate** : Depuis le lancement de l'offensive militaire par l'armée, nous n'avons cessé de nous plaindre au sujet de la stratégie de l'armée qui concentre l'essentiel de ses forces à l'est de la route nationale n°4 et en profondeur alors que les assaillants tuent des civils dans les villages à l'Ouest de la route nationale. Nous avons plusieurs fois plaidé en faveur de la mise en place des ceintures de sécurité autour des agglomérations et des routes principales⁹ afin de répondre rapidement aux attaques lancées contre les populations mais en vain. Bien plus, la capacité des forces de sécurité à réagir aux alertes a été largement lente quand elle n'était pas inexistante. Plusieurs attaques se sont déroulées quelques heures après que des acteurs de la société civile aient alertés l'armée sans que celle-ci ne prenne vraiment des mesures conséquentes pour répondre rapidement à toute éventualité¹⁰.
- **L'affairisme de certains militaires** : un véhicule militaire transportant de la braise alors que des militaires font les pieds pour aller au fin fond dans les zones de combat, des militaires qui vendent du Cacao appartenant aux personnes ayant fui leurs champs, des officiers qui détournent la solde très dérisoire des militaires, ..., les incidents illustrant l'affairisme de certains militaires au détriment des opérations militaires sont légions à Beni. Le cas du major Sukami Willy Willy, chargé de l'administration au 2103 régiment basé à Beni qui en date du 26 octobre 2020 avait disparu avec plus de 85 000 dollars américains destinés à la paie du mois d'octobre de son unité¹¹ est très frappant.
- **Les conditions de vie très difficile des militaires de rang** : malgré le sacrifice immense qu'ils consentent pour la protection de la patrie, les militaires de rang en opération à Beni sont très mal pris en charge, les obligeant parfois à mendier ou à voler/extorquer. Paradoxalement, plusieurs officiers militaires vivent dans une opulence extravagante dont il est difficile de comprendre l'origine.
- **L'inactivité de la MONUSCO** : malgré sa forte présence de la région, les moyens logistiques, financiers et militaires qu'elle détient ainsi que le soutien politique et diplomatique conséquent, la MONUSCO est restée largement une force d'observation que d'intervention. Comme c'était le cas au village Kisima le samedi 7 Novembre 2020,

⁹https://web.facebook.com/lucha.rdcongo/posts/2417928115002247?_rdc=1&_rdr.

¹⁰<https://actualite.cd/2020/06/28/rdc-beni-au-moins-63-civils-tues-par-adf-dans-le-secteur-de-ruwenzori-depuis-fevrier>.

¹¹ RDC-ADF : Un officier FARDC disparaît avec la solde des militaires engagés sur l'axe Mbau-Kamango à Beni, le 29 octobre 2020 <https://actualite.cd/2020/10/29/rdc-adf-un-officier-fardc-disparait-avec-la-solde-des-militaires-engages-sur-laxe-mbau>.

plusieurs attaques ont été signalées à quelques mètres des positions de la MONUSCO sans que les casques bleus n'interviennent pour protéger les civils.

- **Une faible confiance entre population et services de sécurité** : A cause de l'inefficacité des services de sécurité, de la forte répression des voix discordantes, du manque d'ouverture aux propositions communautaires ou tout simplement de la manipulation politique, la confiance de la population envers les services de sécurité et la MONUSCO s'est largement ébranlée. Comme on peut le lire dans le communiqué de l'Etat-major général des FARDC du 26 décembre 2020, des populations arrivent de fois à s'en prendre aux militaires qu'ils accusent d'être les tueurs.

b. Ituri : violences et résurgence des conflits latents

Depuis décembre 2017, la province de l'Ituri est en proie à des conflits armés qui rappellent l'escalade violente ayant opposé deux communautés ethniques de cette province entre 1999 et 2003. En janvier 2020, le Bureau Conjoint des Nations Unies aux droits de l'Homme faisait état de 701 personnes assassinées en territoire de Djugu entre décembre 2017 et septembre 2019 tout en excluant pas la possibilité de qualifier ces violences de "crimes contre l'humanité" et même de "génocide"¹². Cette escalade de violence a des liens étroits avec l'histoire tumultueuse de cette province. En effet, entre 1999 et 2003, des affrontements meurtriers autour de l'accès à la terre, aux ressources naturelles et au pouvoir local avaient opposé les deux principales communautés ethniques de la province de l'Ituri, notamment les Hema, majoritairement éleveurs et les Lendu, un peuple agriculteur. En 2003, alors qu'un gouvernement de transition entre en fonction en RDC, l'opération militaire Artémis mis en œuvre par l'union européenne sous le leadership opérationnel de la France avait permis de mettre fin aux violences.

Après quatorze années de « paix relative » qui n'ont malheureusement pas été mises à profit pour traiter les causes profondes du conflit d'avant 2003, les violences ont à nouveau éclaté à 2017 dans le territoire de Djugu. Bien que cette crise se distingue du conflit de 1999-2003 en Ituri en ce sens que les communautés Hema et Lendu ne revendiquent pas les actes de violence comme c'était le cas lors du conflit précédent, le risque d'une escalade intercommunautaire plus généralisée est réel. En effet, les milices Lendu notamment la Coopérative pour le développement du Congo (CODECO) continuent à se renforcer. Bien que n'ayant pas organisé des représailles systématiques, les Hema ont également commencé à poser des actes assez inquiétant comme l'organisation en groupes d'autodéfense qui érigent des barrages sur les routes de l'Ituri¹³.

En signe de solidarité avec les populations de l'Ituri et en vue manifester son souci pour le rétablissement de la paix à Djugu, le président Felix Tshisekedi avait décidé d'y commémorer les festivités du 59ième anniversaire de notre indépendance le 30 juin 2019. Dans la foulée, le président avait dénoncé "une tentative de génocide" et un "complot" tout en annonçant le lancement des opérations militaires « Zaruba » (Tempête en Swahili) qui ne

¹² BCNUDH, Rapport Public sur les conflits en territoire de Djugu, province de l'Ituri, Décembre 2017 à Septembre 2019, Genève, Janvier 2020

¹³ International Crisis Group, République Démocratique du Congo : En finir avec la violence cyclique en Ituri, Nairobi/Bruxelles/Bunia/Kinshasa/Kampala, 15 juillet 2020 <https://www.crisisgroup.org/fr/africa/central-africa/democratic-republic-congo/292-republique-democratique-du-congo-en-finir-avec-la-violence-cyclique-en-ituri>

devraient finir qu'à l'éradication complète de la milice. Plus d'une année après ces opérations, au-delà du bilan humain qui est d'environ 2295 personnes tuées cette année selon la société civile de la province de l'Ituri, l'International Crisis Group relève les différentes limites de ces opérations¹⁴ notamment :

- La libération de plusieurs villages de la main des miliciens qui imposaient leur loi aux populations civiles, qui ensuite ont été repris par les miliciens après le départ de l'armée. Il faut notamment saluer la libération par l'armée de la forêt de Wago, qui est un sanctuaire présumé des miliciens Lendu.
- L'éparpillement des miliciens dans une zone qu'ils maîtrisent, où ils bénéficient de la protection de certains membres de leur communauté et où ils ont continué à attaquer les populations civiles, y compris dans les camps de déplacés.
- L'intensification des attaques au-delà du territoire de Djugu, touchant également les territoires de Mahagi et d'Irumu et ciblant aussi la communauté Alur.
- La détérioration continue des relations interethniques dans la région en raison des accusations publiques portées contre les Lendu par les officiers de l'armée comme étant de connivence avec les groupes armés locaux et nationaux. Les Lendu perçoivent ainsi négativement les militaires, qu'ils considèrent comme les alliés naturels des Hema.

En plus de l'action militaire et en raison des limites qu'elle avait manifestées, le gouvernement s'est tourné vers le dialogue avec les différentes milices. Le 28 février 2020 à Gety en Ituri, le gouvernement congolais et la force de résistance patriotique de l'Ituri (FRPI) signe un accord qui octroyait des grades aux miliciens, la loi d'amnistie générale et la libération de leurs leaders détenus à Kinshasa. Cela avait conduit à la libération en mars et en avril 2020 de quatre seigneurs de guerre qui avaient ensuite été envoyé en Ituri pour dénouer les conflits armés dans leur province. Le recours aux seigneurs de guerre pour bâtir la paix et l'amnistie générale pour les faits infractionnels commis lors de la guerre ont pourtant largement montré leurs limites par le passé. Cette « prime à l'impunité » apporte quelque fois l'accalmie mais jamais la paix. La suite des événements en Ituri conforte mieux cette thèse : non seulement la milice FRPI continue à s'affronter quelques fois aux forces armées congolaises comme c'était le cas le 01 octobre 2020 à Gety ce même village où l'accord de paix avait été signé¹⁵, mais aussi des milices rivales se battent toujours entre elles.

Au-delà du conflit aux allures interethniques qui secoue Djugu, Irumu et Mahagi, les violences dans la province de l'Ituri ont également un lien avec les conflits de la province voisine du Nord Kivu. En effet, les opérations militaires lancées à Beni le 30 octobre 2019 ont visiblement dispersé les présumés ADF qui ont étendu leur zone d'influence au territoire de Mambasa en Ituri et y commettent des crimes odieux contre les populations civiles comme c'est déjà le cas à Beni depuis 2014. Bien plus, les « migrations » des populations « Banyabwisha » depuis 2015 ajoutent un tonus à une situation déjà tendue est un élément

¹⁴ International Crisis Group, République Démocratique du Congo : En finir avec la violence cyclique en Ituri, Nairobi/Bruxelles/Bunia/Kinshasa/Kampala, 15 juillet 2020
<https://www.crisisgroup.org/fr/africa/central-africa/democratic-republic-congo/292-republique-democratique-du-congo-en-finir-avec-la-violence-cyclique-en-ituri>.

¹⁵<https://www.radiookapi.net/2020/10/01/actualite/securite/ituri-11-morts-et-10-blesses-dans-les-affrontements-entre-fardc-et-les>

qui amplifie les conflits au niveau local. Les communautés Hema et Lendu n'arrêtent pas d'accuser les Banyamwisha d'être le soutien de la partie adverse et la communauté Nande, qui occupe majoritairement Beni et qui est très présente en Ituri pour des raisons commerciales et champêtres, considèrent les Banyabwisha comme participant aux massacres de Beni.

c. Haut Plateaux du Sud Kivu : Désinformation et manipulation dangereuses

Les hauts plateaux couvrent une zone d'une superficie totale de 30 184 Km² et regroupent trois entités territoriales notamment les territoires de Fizi, Uvira et Mwenga, tous situées dans la province du sud Kivu. Cette zone est habitée par plusieurs communautés ethniques qui, depuis 1996, vivent dans une situation d'instabilité liée notamment aux divergences majeures autour du statut d'autochtone, de la détention des droits sur la terre et du pouvoir coutumier. Alors que les Banyamulenge se considèrent comme autochtones et Congolais au même titre que les autres ethnies car ayant été sur les terres de l'actuelle République Démocratique du Congo bien avant la conférence de Berlin qui avait tracé les frontières actuelles des États Africains à 1885¹⁶, ils sont perçus comme des Rwandais arrivés en République Démocratique du Congo légèrement avant l'indépendance à 1960 et ayant ainsi acquis la nationalité à la suite de la modification de la législation congolaise sur la nationalité intervenue à 2003 après l'accord de Sun City et qui a été coulée dans la constitution de 2006, encore en vigueur dans le pays. A cause de la participation massive des membres de la communauté Banyamulenge aux différentes rébellions du RCD, du CNDP et du M23 qui ont secoué l'Est de la RDC ces deux dernières décennies et qui étaient soutenues par le Rwanda, la communauté Banyamulenge est ainsi considérée dans l'opinion congolaise comme un prolongement de l'Hégémonie Rwandaise sur la RDC et une menace pour l'unité du pays.

Après quelques années d'accalmie relative, une vague d'attaques a éclaté dans les hauts plateaux du Sud Kivu à partir de 2016, avant de s'intensifier fortement à 2018. En vue de survivre dans ce climat des violences et de suspicion mutuelle entre communautés, des milices « d'autodéfense communautaire » ont émergé dans les hauts plateaux depuis plusieurs années. D'un côté, des milices Twigwaneho et Ngumino prétendent défendre les Banyamulenge alors de l'autre, près d'une dizaine de milices mai-mai, dont les principales factions sont les Mai-Mai Ebucla (aka Kibukila) et Biloze Bishambuke, prétendent défendre les autres communautés ethniques de la région contre la menace Banyamulenge. Après

¹⁶ RDC : Minembwe, la localité enclavée qui enflamme les hauts plateaux du Sud Kivu, 19 octobre 2020 <https://information.tv5monde.com/info/rdc-minembwe-l-enclave-tutsi-des-hauts-plateaux-qui-enflamme-les-ressentiments-anti-rwanda>

l'arrivée de Félix Tshisekedi au pouvoir, les tensions de plus en plus vives ont été observées et ont mené à des escalades de violence. Entre février 2019 à juin 2020, le Bureau Conjoint des Nations Unies aux droits de l'Homme a recensé 128 victimes d'exécutions sommaires ou extrajudiciaires et 95 villages incendiés par des combattants de différents groupes armés en représailles aux attaques subies d'une communauté (32 villages étaient habités par des Banyamulenge, 37 par les autres communautés (Babembe, Bafuliru, Bavira, Banyindu) et 26 villages avaient des populations mixtes)¹⁷.

Pour faire face à ces attaques récurrentes, une unité de réaction rapide de l'armée avait été envoyée dans la zone au dernier trimestre de 2019. Mais les forces armées n'avaient pas suffisamment fait preuve de neutralité dans ces conflits aux allures intercommunautaires. En novembre 2019, deux officiers FARDC avaient même fait défection pour rejoindre une milice d'autodéfense communautaire affirme le BCNUDH. En avril 2020, des troupes FARDC additionnelles ayant moins de liens ethniques dans la région ont été déployées dans les hauts plateaux en vue de protéger les civils et neutraliser les groupes armés négatifs. Cela n'a tout de même pas arrêté le cycle d'attaque et de représailles dans la région. Rien qu'au moins de juillet, le BCNUDH a enregistré 32 civils tués dont 17 par les combattants Twigwaneho, 2 par des combattants mai-mai et 13 par les FARDC.

En plus de ce déficit de l'action militaire, la situation sécuritaire dans les hauts plateaux a été noircie par des tensions politiques énormes autour de la création de la commune de Minembwe et de l'installation de ses animateurs. Après une vague d'indignation et de dénonciation, le président de la République Félix Tshisekedi a finalement décidé d'annuler l'installation du bourgmestre de la commune de Minembwe le 08 octobre 2020 lors de son séjour à Goma. Après cette annonce du Président Tshisekedi, la question sur Minembwe est restée lettre morte.

d. Goma : la ville symbole de la criminalité urbaine durant l'an 2020

La soirée du 04 décembre 2020, des hommes armés ont fait incursion au quartier Ndosho en ville de Goma dans un salon de coiffure qu'ils ont dévalisé avant de tuer 8 personnes. Ce cas de banditisme urbain est loin d'être un cas isolé dans la ville de Goma en particulier et les villes congolaises en général. Cette année 2020, Notre mouvement a dénombré 182 morts dans la ville de Goma à cause de l'insécurité. Les autres villes du pays ont également connu une forte hausse de la criminalité urbaine. De Lubumbashi à Kinshasa en passant par Bukavu, les enlèvements, les vols, viols, attaques à la grenade, les braquages, les meurtres,

¹⁷ BCNUDH, note analytique sur la situation des droits de l'Homme dans les hauts plateaux des territoires de Mwenga, Fizi et Uvira en province du sud Kivu de de Février 2019 à Juin 2020, Aout 2020.

assassinats, les violences sexuelles..., sont devenus le vécu quotidien des habitants de grandes villes congolaises.

En mars 2020, une commission parlementaire s'est rendue à Goma pour évaluer la situation sécuritaire de la ville. Le 19 mai 2020, le vice premier ministre de l'Intérieur a été interpellé à l'Assemblée Nationale pour s'expliquer autour de la forte criminalité urbaine dans le pays. Dans sa réponse¹⁸, le ministre reconnaît humblement le fait que la criminalité se porte bien partout à travers le pays et annonce même quelques mesures timides pour pouvoir y remédier. Mais nombreuses n'ont pas finalement été mis en œuvre et celles qui l'ont été n'ont finalement pas produit des résultats escomptés.

En conclusion, la deuxième année de la gouvernance Tshisekedi a été un véritable échec sur le plan sécuritaire. Le nombre impressionnant de Congolais tués, les incursions répétitives des armées étrangères en violation des principes le plus élémentaires du droit international, les foyers intenses d'insécurité au pays, ..., sont autant d'indicateurs inquiétants.

3. Justice et droits humains : retour des vieux démons

Les droits humains constituent un indicateur majeur d'évaluation d'un processus démocratique solide, efficace et viable. Le nouveau régime s'est résolu de mettre fin aux pratiques d'arrestations arbitraires, des détentions illégales à cause des actions, actes et opinions politiques. Les prisonniers politiques laissés en détention par Joseph Kabila ont bénéficié des mesures de grâce présidentielle pour certains, et des libertés conditionnelles pour d'autres. Cependant, la violence policière a continué à être enregistrée dans les manifestations politiques et les actions des mouvements citoyens. Des militants de LUCHA, de l'UDPS, du PPRD et de l'opposition ont été arrêtés injustement pour avoir mené des actions politiques ou citoyennes. Il est nécessaire de noter qu'il est difficile à ce stade de confirmer si les violations des droits humains commises par la police dans les manifestations politiques et citoyennes découlent d'un plan de répression politique bien ficelé par les institutions ou plutôt l'œuvre des délinquants zélés au sein de services de sécurité. *Cependant, la lucha a constaté que l'administration Fatshi n'a objectivement rien fait pour faire cesser la répression et punir les auteurs.*

- Harcèlements judiciaires

Alors que la Justice a été largement saluée pour les poursuites contre des présumés auteurs des crimes économiques suivies des procès publics, très vite les manipulations politiques de la Justice sont revenues au galop. La justice a été utilisée comme un levier pour soit se débarrasser des adversaires politiques ou pour soit réprimer les voix critiques. Certains acteurs politiques appartenant au camp présidentiel ont instrumentalisé la justice pour faire taire les critiques et dénonciations qui relèvent de l'exercice démocratique. C'est le cas du député Jean Jacques Mamba qui été arrêté *manu militari* en violation de ses immunités parlementaires pour avoir déposé la pétition de destitution du vice-président de l'assemblée nationale, membre du parti présidentiel. Il avait fallu que l'assemblée nationale hausse le ton pour que ce dernier se voit être libéré et obtenir la suspension des poursuites judiciaires contre lui. La LUCHA a noté aussi les arrestations de certains hommes politiques sur la base

¹⁸<https://blog.kivusecurity.org/wp-content/uploads/2020/06/reponse-kankonde.pdf>

des interprétations des propos tenus par ces derniers dans le média. C'est le cas notamment de messieurs Barnabé Milinyano et Henri Magique, tous deux membres du FCC qui ont été condamnés pour avoir tenu des propos jugés outrageants le chef de l'État.

Certains journalistes ont été victimes de ces manipulations judiciaires que les organisations de la société civile ont dénoncées. Un cas mérite d'être rappelé, il s'agit de la plainte de Monsieur José Makila, un ancien membre du gouvernement de Kabila et aujourd'hui sénateur du FCC contre le correspondant de RFI à Kinshasa, monsieur Pascal Mulegwa. Ce dernier est accusé des diffamations contre cet ancien ministre de transport et communication alors que le journaliste avait rapporté un rapport d'une ONG Observation de la Dépense Publique (ODEP) qui avait dénoncé le fait que le ministre aurait détourné l'argent de la société de transport publique TRANSCO pour financer sa campagne électorale. Ces musellements des journalistes visent à faire taire ces derniers et les structures qui documentent et publient ces rapports dans le cadre du contrôle citoyen. Cela vise aussi à réduire au silence la presse qui s'est constituée en quatrième pouvoir, afin de participer à la vitalité de la démocratie en accordant la parole à tous les citoyens y compris les minorités.

- **Violations de droits humains en zones de conflits**

Selon le Bureau Conjoint des Nations Unies pour les Droits de l'Homme (BCNUDH), la situation des droits humains en RDC reste préoccupante. Les groupes armés nationaux et étrangers sont encore actifs dans la partie orientale du pays. Ces acteurs de la violence commettent des crimes odieux et des violations graves des droits humains. A ces acteurs, on peut ajouter des militaires loyaux et des agents de l'État qui commettent des violations des droits humains principalement dans les provinces affectées par les conflits. Le rapport du BCNUDH documentant les faits commis en octobre 2020 est assez accablant puisque 611 violations ont été commises à la fois par les militaires congolais, les groupes armés et d'autres agents de l'État.

En clair, les efforts doivent être consentis davantage par l'ensemble des acteurs étatiques et internationaux pour former les corps de services de sécurité afin de respecter les droits humains dans leur travail et de conjuguer les efforts militaires et diplomatiques pour éradiquer les groupes armés auteurs des violations des droits humains. C'est à ce stade que la MONUSCO doit mettre en œuvre les termes de son mandat qui visent à protéger les civils et à participer à la neutralisation des groupes armés afin de rétablir la sécurité et la paix dans les espaces concernés.

- **Système carcéral deshumanisant**

La situation des détenus s'est considérablement dégradée au cours de cette année. Malgré plusieurs engagements pris autour du président Tshisekedi en conseil des ministres, la prise en charge des détenus ne s'est toujours pas améliorée ; de Bukavu à Kinshasa en passant par Mbuji-Mayi, Kananga, Lubumbashi, Bunia, etc. Les prisonniers ont été affectés par des ruptures intempestives des stocks de rations alimentaires et de médicaments. Même les chiffres sont souvent gardés secrets, le monitoring de SOS PRISON a documenté plusieurs décès parmi les prisonniers à travers le pays suite notamment à des conditions de détention humainement insupportables. La population carcérale toujours importante pose déjà une sérieuse question de sécurité dont les effets se font déjà ressentir ; plusieurs évasions ont été rapportées, la plus importante fut la cabale de 300 détenus de la Prison Kangwayi à Beni en début du mois de décembre 2020. À Lubumbashi le viol d'une quarantaine des prisonnières

a été aussi rapporté par les médias. Ce grave scandale n'a pas davantage ému les autorités en charge des juridictions carcérales. Le silence assourdissant, le manque d'engagement, de suivi des instances qui luttent contre le viol et les violences sexuelles, ainsi que les Organisations de la Société civile œuvrant dans ce domaine, font craindre un relâchement dangereux dans la lutte contre le viol et les violences contre les femmes et la fille.

À ce jour la gestion des prisons est un véritable scandale qui se heurte malheureusement à l'insensibilité des gouvernants, visiblement non disposés à conjuguer assez d'effort pour améliorer la situation.

4. Economie : La situation socio-économique: le tunnel sans issue en vue

La RDC est un pays riche en ressources naturelles à la fois minière, agricole, forestière et énergétique. Mais cette richesse se contrarie du niveau de vie des congolais. Le niveau de vie des plus de 70% des citoyens congolais est inférieur à 2 dollars par jour selon le PNUD, ce qui fait que l'Indice de Développement Humain soit très faible au même titre que les pays en conflits ou en guerre comme la Somalie, le Soudan du Sud, la République centrafricaine.

Les indicateurs de développement humain sont très alarmants en RDC. La pauvreté dans ses différentes formes est très marquée avec un taux de 63,5% (même si ce chiffre peut être discuté vu la rareté des données). Cela se traduit par la précarisation de la vie sociale à travers l'appréciation des caractéristiques sociales. Le logement du congolais se dégrade chaque jour jusqu'à ce qu'on puisse qualifier ces logis des taudis. Les Nations Unies ont estimé que 75% de l'espace urbain des villes congolais sont des bidonvilles, ce que Lelo Nzuzi qualifie de manzanzaville s'agissant de la ville de Kinshasa à l'opposé des enclaves des riches ou de camps de riches.

Dans le cadre des efforts d'amélioration du logement des militaires, le président actuel a tenté de construire des maisons préfabriquées dans un camp militaire de Kinshasa. A l'heure actuelle, ces maisons n'ont jamais été achevées car l'investisseur qui avait gagné le marché de la construction de ces maisons est en prison, l'ancien directeur de cabinet du président de la République, Monsieur Vital Kamerhe, lui aussi en prison pour les faits de détournement d'argent. Les deux hommes ont été condamnés sévèrement par la justice congolaise ; Leur procès en appel est attendu. Mais les partisans de Vital Kamerhe contestent cette arrestation et l'ont alignée dans le cadre de la répression politique à cause des ambitions politiques de ce dernier. Des questions se posent alors sur le devenir de ces maisons dont la construction avait débuté sur différents sites militaires du pays... A croire que l'amélioration de l'habitat précaire des militaires et policiers ne constituent plus une réelle priorité !

Dans cette dynamique sociale, la majorité des congolais n'a pas accès à l'eau potable et à l'électricité dans leur ménage alors que ces deux variables font partie de besoins sociaux primaires d'une société. Le taux de chômage est très élevé en RDC surtout auprès des jeunes après le cursus à l'université.

5. Education : L'éducation Nationale

L'accès à l'éducation est encore difficile pour tous les enfants en âge de scolarité bien que même la qualité de l'enseignement mérite d'être revue et adaptée au besoin du marché congolais et international. L'enseignement universitaire et supérieur connaît des dysfonctionnements et est exposé à des pathologies sociales telles que la corruption, le clientélisme, à la prédation sexuelle et les pratiques sexistes vis-à-vis des étudiantes en particulier.

L'actuel président a mis en place une politique de gratuité de l'enseignement primaire en vue de respecter la constitution qui oblige que cet enseignement soit gratuit et obligatoire. Chose qui n'avait pas été appliquée depuis des décennies (les années 1990), ce qui a fait que cette mesure quoique mal pensée et non planifiée a été encouragée par l'ensemble des acteurs et professionnels du secteur éducatif. Elle concerne les établissements publics et les écoles conventionnées tenues par les confessions religieuses, des partenaires de l'État congolais en ce domaine depuis l'effondrement de l'État vers le milieu des années 1990. Mais il est à noter que la politique de gratuité aurait inséré plus de 4 millions d'enfants congolais dans le système éducatif selon le président de la République. En considérant le dysfonctionnement important dans la mise en œuvre de la politique de la gratuité, il est essentiel que les actions correctives soient entreprises rapidement afin de consolider cette volonté de rendre gratuit l'enseignement primaire qui permet de soulager les ménages qui supportent les frais de scolarité de leurs enfants. Dans le cas contraire, cette gratuité mal appliquée risque de parachever la destruction du résidu du système éducatif de qualité qui résistait à l'abandon de ce secteur.

Par ailleurs, le système éducatif a aussi été affecté par les mesures prises dans le cadre de la lutte contre le coronavirus. Ces effets ont été significatifs du fait que les écoles congolaises ne sont pas équipées en outils informatiques qui peuvent faciliter l'enseignement à distance comme c'est actuellement le cas pour nombreux pays du Nord ou même certains du Sud. Sur ce point, le secteur éducatif a connu un coup dur étant donné qu'il a été obligé de suspendre les enseignements pendant plusieurs semaines. Cela a un impact négatif sur la formation des étudiants et des élèves qui auront la charge de gouverner la RDC de demain car dit-on que l'éducation c'est la clé de voûte pour toute société qui aspire au développement.

Le défi majeur auquel est confrontée l'éducation congolaise est la faible mobilisation des moyens financiers et surtout une répartition inadéquate des maigres ressources privilégiant les institutions politiques et des rémunérations faramineuses de nombreux acteurs politiques.

L'actuel président tente de mobiliser les partenaires traditionnels de la RDC notamment ceux de Breton Woods à financer ce secteur éducatif.

6. Sante : La Santé et la lutte contre la pandémie de Covid-19

Le secteur sanitaire a été bouleversé par la pandémie de coronavirus déclarée en RDC depuis le 10 mars 2020. La covid-19 a secoué les structures sanitaires de la RDC qui étaient dans un état de vétusté et dans un état défailant depuis des décennies. Les cas confirmés sont principalement enregistrés dans les centres urbains surpeuplés en contact avec les

infrastructures de la mondialisation (l'étranger pour le cas importé). La RDC à l'instar des autres pays africains a mis en place des mesures de lutte contre cette pandémie afin de protéger les citoyens. Cependant les mesures prises n'ont pas été territorialisées à des diverses échelles du pays. Elles ont été globalisantes et par conséquent ont participé à creuser les inégalités sociales et économiques entre les régions. Les infrastructures sanitaires quoique inappropriées ne sont pas réparties équitablement sur le territoire national. On dénombre moins de 17 milles cas de déclarés positifs et moins de 600 cas de décès depuis mars 2020. Il importe de noter que la gestion de la riposte de covid-19 par le gouvernement est décriée du fait des scandales détournements de fonds alloués au comité de gestion, au non-paiement des salaires des agents qui travaillent dans la riposte et à la non-préparation des équipements nécessaires et des hôpitaux qui doivent prendre en charge les malades déclarés. A cela, s'ajoute la faible l'inadéquation entre les plans établis et la mise en œuvre effective des dispositions prévues dans le plan national intégré de la riposte contre la Covid-19 en RDC, l'opacité dans l'affectation et la gestion des revenus importants générés par les tests covid-19 payants instaurés sur différents points d'entrée et de voyage en RDC.

La RDC a souvent été confrontée à plusieurs épidémies notamment la malnutrition infantile, les maladies hydriques, la rougeole, la maladie à Ebola, la malaria etc. En effet, la RDC a été touchée par plus de 10 épidémies d'Ebola et a acquis une expérience dans la gestion de la riposte contre Ebola ; la dernière et violente épidémie a été déclarée dans la région de Beni dans la province du Nord-Kivu. Plus de 2000 personnes ont péri durant cette épidémie. Sa lutte a été appuyée par l'OMS et des nombreuses ONG internationales qui luttent contre les épidémies au monde. Certains dysfonctionnements ont été enregistrés mais l'implication des populations locales dans cette lutte avait permis de mettre fin à la propagation de cette maladie mortelle.

Globalement, la RDC n'a pas exploité ses expériences de lutte contre l'épidémie d'Ebola pour stopper la propagation de covid-19. Le pays s'est laissé entraîner dans la dynamique globale de lutte contre covid-19 sans tenir compte des réalités socio-économiques et culturelles de population et du pays. Ces mesures ont contribué à détruire l'économie informelle à laquelle dépendent plus de 80% de congolais d'une part mais aussi à freiner la production des métaux rares source des recettes du budget, de créer des startups et d'autres types d'investissement d'autre part.

7. Agriculture : Auto-suffisante alimentaire

La population congolaise ne mange pas à sa faim. Plus de 16 millions de congolais sont plongés dans l'insécurité alimentaire en 2019. Si le Congo est le 10ème pays au monde en termes de terres arables (80 millions d'hectares de terre arabe et 4 millions des irrigables), en 2019, au moins 6 millions d'enfants congolais souffrent de malnutrition, de marasme et meurent de faim dans certaines provinces de la RDC notamment celles situées dans les zones en post-conflits comme le Kasai et les provinces de l'Est.

Le président actuel n'a pas jusqu'à présent montré sa vision spécifique sur la sécurité et la suffisance alimentaire. Le Congo continue à être un marché des investisseurs étrangers qui importent des denrées alimentaires surtout dans les grandes agglomérations comme Kinshasa et Lubumbashi. La tentative d'investir dans le secteur agricole par la création des

parcs agro-industriels a échoué du fait de la corruption et du détournement des fonds alloués dans ce domaine. L'exemple saisissant est celui du parc agro-industriel de Bukanga Lonzo, situé dans l'ex-province de Bandundu. Ce parc géré par le partenariat public et privé a constitué un espoir pour les habitants de Kinshasa car sa production devrait couvrir les besoins en consommation de farine et des légumes des habitants de Kinshasa et d'autres espaces agglomérés proches de Kinshasa. Mais, depuis son lancement en juillet 2014, le parc est tombé en faillite à partir de 2015. A ce jour, l'inspection générale des finances a réalisé une enquête sur la question pour établir les responsabilités. Nous en attendons les conséquences judiciaires.

Il est tout aussi paradoxal de savoir que certains décideurs politiques ont choisi d'investir dans leur propre ferme agricole à la place d'investir dans le secteur agricole public (la RDC a des fermes et des domaines agricoles publics) qui est agonisant. L'exemple est celui de la ferme de Joseph Kabila, qui inonde des produits maraîchers sur le marché congolais.

Il est donc nécessaire d'adapter ce code agricole aux réalités sans favoriser l'accaparement des terres contre les autochtones comme cela a été vécu dans certaines régions de l'Afrique de l'Ouest ou de l'Afrique australe. L'État congolais doit favoriser la mixité de l'agriculture familiale et économique en respectant et préservant l'environnement.

8. SOCIAL : Les inégalités s'aggravent entre l'élite politique et le reste de la population

Les inégalités de revenus et de salaire entre les classes sociales sont très marquées en RDC. L'élite politique a mis en place un écosystème qui broie les pauvres. Seuls les acteurs politiques présents dans les institutions ont un salaire décent et élevé contrairement aux autres groupes sociaux. Les militaires, les fonctionnaires, les policiers, les enseignants, etc. ont un salaire dérisoire de moins de 200 dollars américains qui ne couvre pas les deux bouts du mois. Contrairement aux animateurs des institutions nationales et provinciales qui touchent plus de 100 fois le salaire moyen d'un militaire. L'exemple des émoluments d'un député qui s'élèvent autour de 6000 dollars suffit pour montrer que les inégalités sont bien réelles en RDC. Il est difficile de savoir le salaire d'un ministre, du président de la République, ou d'autres officiels. **Ce qui est vrai est que le train de vie des institutions consomme l'essentiel du budget national.**

Il est à signaler que ces inégalités sont à la base de pratiques de la débrouille et de l'informalité des divers secteurs. Ces dernières conduisent à la corruption, ancrée dans les processus institutionnels et sociétaux. Elle est banalisée dans la société congolaise à tel point qu'il finit par déstructurer la société elle-même et de dévorer les pauvres qui ne peuvent pas s'y adapter. L'exemple plus révélateur est le fait que l'agence de lutte contre la corruption mise en place par le président de la république dans le cadre de sa bataille de lutte contre la corruption a été trempée et attrapée mains dans le sac dans la corruption et harcèlement financier contre Acces Bank. Le fait s'est déroulé au début de mois de décembre 2020 lorsque les agents de cette agence se sont introduits dans la banque à 21h pour le retrait illicite de 30 milles dollars en cash (les règles de la BCC disent qu'on ne peut pas retirer plus 10 miles dollars au guichet) pour un motif de paiement de caution contre la libération du directeur de la banque supposé être arrêté pour blanchiment de capitaux, alors que cela ne ressort pas des compétences de l'agence mais de la justice. Les auteurs de ces actes sont à ce jour,

introuvables et d'autres continuent de jouir de l'impunité suite à leur responsabilité dans ces faits graves. Une enquête aurait été ouverte à ce sujet. Les résultats de ces enquêtes et leurs conséquences judiciaires attendues seront une épreuve de l'effectivité de la lutte contre la corruption tant annoncée !

Ces inégalités socio-économiques sont encore plus marquées entre les espaces urbains et ruraux. Les politiques publiques mises en place en RDC se focalisent seulement sur les espaces urbains en excluant les espaces ruraux qui sont d'ailleurs moins connectés aux espaces urbains puisque les infrastructures routières qui doivent relier les espaces sont quasi-inexistantes et sont très délabrées. C'est l'exemple du programme dit de 100 jours qui consistait entre autres à construire des sauts-de-mouton sur certaines artères principales de Kinshasa. Chose surprenante est de réaliser que ces viaducs (6 au total) qui ont coûté près de 400 millions de dollars au Trésor n'ont pas été achevés dans le délai imparti de 100 jours. Aujourd'hui, ces infrastructures (2 encore) en chantier contribuent à alourdir la circulation à Kinshasa, une mégapole déjà submergée par les embouteillages par insuffisances des infrastructures routières adéquates et modernes qui prennent en compte l'évolution et la croissance de la population. L'organisation du transport dans cette ville est défailante car le transport collectif engage à la fois le privé (pour l'essentiel), le public (en faible quantité) et les petits engins roulants (moto, trois roues) pour assurer la mobilité quotidienne des habitants.

Les seules routes reliant les villes et les villages (les relations villes-campagnes) qui existent ne sont pas entretenues en dépit que les usagers payent des taxes routières. La mobilité urbaine, interurbaine, ou interrégionale est difficile à pratiquer à cause de l'absence d'un plan d'aménagement du territoire qui se lit à partir de la grille de l'absence des routes et d'autres types de voies de communication. La voie aérienne est plus coûteuse et donc réservée à une classe sociale aisée ou de la classe moyenne supérieure. Tandis que la voie maritime est moins pratiquée à cause du manque des infrastructures et de la sécurité maritime. Sauf dans une certaine mesure, sur certains lacs de l'est du pays, une pratique de la voie lacustre est développée permettant ainsi de relier les villes de la région. L'exemple est du trafic lacustre entre Goma et Bukavu via le Lac Kivu. Dans d'autres voies aquatiques (dans la province de l'ex Bandundu), les cas de noyades sont signalés régulièrement à cause de la vétusté des engins et du manque des infrastructures. Par ailleurs, la voie ferrée est moins développée en RDC. Le chemin de fer qui existe encore aujourd'hui remonte de la période coloniale. Sur la voie reliant l'ex Katanga à l'espace Kasai, les infrastructures ferrées sont délabrées mais aussi les trains sont vétustes, ce qui fait que les accidents sont fréquents sur ces voies.

Il importe de remarquer que l'essentiel des recettes mobilisées en RDC est consommé à Kinshasa au détriment des autres provinces. La caisse de péréquation mise en place par la décentralisation n'a toujours pas été effective afin de corriger ces inégalités entre les provinces. Ces inégalités au profit de Kinshasa sont à la base de la migration des populations des provinces voisines vers la ville de Kinshasa. Cette migration s'appuie souvent sur des réseaux sociaux, familiaux et religieux. Tout le monde veut aller à Kinshasa pour y chercher un emploi et de la sécurité dans une autre mesure (pour ceux qui viennent des régions affectées par les conflits). Cette mobilité décidée, voulue ou subie vers Kinshasa vient

contribuer à mettre de la pression sur le peu d'infrastructures sociales et économiques qui existent et participe à l'accélération d'une urbanisation sauvage des périphéries de Kinshasa.

9. Coopération économique : L'économie extravertie et peu diversifiée

L'économie nationale de la RDC est détenue par des étrangers, du moins l'essentiel des domaines productifs est dans les mains des indiens, des pakistanais, des chinois, des libanais, etc. Peu d'opérateurs économiques de grande envergure sont des congolais. Le PIB par habitant en RDC est inférieur et il se situe à 495 dollars américains en 2019, ce qui représente une progression de 10, 3% par rapport à 2018. La RDC est classée à la 8^{ème} place des pays les plus pauvres au monde.

L'économie congolaise n'est pas diversifiée, et est basée sur le secteur minier (30% de recettes budgétaires). La RDC a d'immenses ressources minières qui ont des usages économique, technologique, numérique et écologique significatif. C'est le cas du coltan, du cobalt, du cuivre, de l'or, de l'uranium, du zinc, du diamant, du pétrole, etc. Si le coltan reste un métal rare dans la technologie mobile et de l'aéronautique, le cobalt joue son rôle dans la fabrication de lithium nécessaire à la fabrication des batteries électriques. Cela signifie que le sous-sol congolais qui regorge plus de 80% de réserves en cobalt exportées vers la Chine, est acteur clé dans la politique de transition énergétique du monde capitaliste.

La corruption qui domine dans le secteur minier perd à l'état plusieurs milliards de dollars américains selon plusieurs observateurs.

Les industries nationales sont soumises à une concurrence avec les industries étrangères qui bénéficient d'accords. La RDC a adhéré au marché régional de la SADC, au marché continental (ZLECAF) qui est en train de d'être mis sur place par l'union africaine (dont la RDC a voté la ratification en janvier 2021) et est aussi engagée dans d'autres accords de libres échanges avec d'autres organisations régionales et d'autres pays. C'est le cas de la réintégration de la RDC à l'AGO des États-Unis, à l'OHADA, des APE, etc.

Par ailleurs, la RDC doit être amenée à diversifier son secteur productif afin de pouvoir faire face au choc que subit l'économie lorsqu'il y a la baisse du cours de matières premières. Les potentialités dans lesquelles la RDC doit investir c'est l'agriculture, le tourisme, l'élevage, la rente écologique du fait que le bassin du Congo est le deuxième poumon de l'environnement après l'Amazonie ; la pêche, la production de l'énergie renouvelable avec la mise en route des centrales électriques comme Inga III, et d'autres afin de vendre de l'électricité aux industries et aux pays qui en ont besoin.

Cependant, les PME ont été frappées lourdement des mesures de lutte contre le covid-19 notamment le confinement, le couvre-feu, l'interdiction des événements socio-culturels, des distanciations sociales et d'autres mesures ont impacté significativement sur les affaires de ces entreprises, et l'état congolais n'a pas mis en place des mesures de compensation et d'encadrement de ces mesures comme en France à l'occurrence.

Globalement, l'économie congolaise a été secouée et fragilisée par la pandémie de coronavirus comme toutes les économies mondiales. Il faut noter que ce faible taux de

pénétration de l'internet et la mauvaise qualité de la connexion internet n'ont pas permis aux congolais d'effectuer le télétravail que ça soit dans l'administration publique que dans le secteur privé. Les conclusions de l'étude citoyenne menée par la LUCHA sur l'impact des mesures de lutte contre le covid-19 sont éloquentes quant à l'impact de covid-19 sur les PME et le commerce informel en RDC.

Le plan de relance de la crise sanitaire mis en place par le gouvernement congolais est confronté à la crise politique que traverse le pays. Il est encore tôt pour donner des conclusions quant à ce.

10. Changement climatique : Lutte contre le changement climatique

Quels regards peut-on porter sur les mobilisations du Président Félix sur la gouvernance environnementale ? Que peut-on attendre du gouvernement ? Sur quel secteur était-il nécessaire d'agir en premier pour le président de la république ?

Les regards que nous portons sur les mobilisations du président Félix datent de « One Planet Summit » à Nairobi au Kenya le 14 mars 2019 et les différents discours durant ses deux années au pouvoir et nous remarquons que le Président de la République n'est pas fortement engagé à traduire ses discours en actes concrets afin de faire face aux changements et réchauffements climatiques en cours dans notre pays pour une justice climatique.

Pourtant la RDC est une grande solution aux défis qui guettent la planète, il faut élaborer des politiques écologiques conséquentes. Durant ses deux années au pouvoir, le Président de la République n'a cessé de déclarer que la solution à la déforestation passe par une pédagogie, une sensibilisation et l'interdiction du déboisement.

Lors de la 74^{ème} et 75^{ème} Assemblée de Nations Unies, il s'est montré soucieux de la question environnementale, mais sur terrain pas d'actes concrets.

Il affirme qu'à la fin de 2023, 1 milliards d'arbres seront plantés, des jardins scolaires, mais deux ans après rien n'a été fait sur terrain à part le fait qu'il ait planté un arbre le 05 décembre 2020 à l'occasion de la journée internationale de l'arbre.

Pendant que nous sommes dans une ère de bouleversements climatiques avec de conséquences désastreuses ; il devrait passer de la parole aux actes. Il a oublié que nous avons cette responsabilité envers la terre et que les peuples les plus vulnérables sont plus exposés aux effets du changement climatique. Le gouvernement doit lutter pour en alléger les impacts sur l'écosystème.

Comme les changements climatiques font ressortir un élément social et culturel, il est aussi de la responsabilité des citoyens de changer les choses, faire le choix sur l'adaptation aux changements climatiques.

Actuellement la gouvernance environnementale traverse une crise de gouvernance liée à une mauvaise définition de politiques environnementales du Président de la République qui ne font pas ressortir clairement les éléments d'organisation, les lois relatives à l'environnement et organisant ce secteur, l'administration environnementale n'est pas suffisamment organisée au point d'aveugler l'environnement et ses acteurs.

Le gouvernement n'a pas d'ambitions, pas de visions, il répond aux intérêts économiques d'urgence comme font les autres acteurs sans intégrer les questions environnementales dans les modèles de la gouvernance qui sont plus urgentes pour la santé, l'économie du pays que d'autres problématiques, pas grand-chose pour 2020 en matière de l'environnement. C'est pourquoi il est plus urgent de développer des dynamiques autour des questions climatiques et de justice climatique.

Conclusion

Au-delà du fait que le président Tshisekedi s'est courageusement départi du deal avec Joseph Kabila, son bilan pour la deuxième année reste **en revanche un ECHEC**.

Le président de la République a reculé de plusieurs pas par rapport à la situation des droits humains, pourtant montrant des indices prometteurs au terme de l'an 1. La situation sécuritaire s'est considérablement dégradée avec un nombre record des morts enregistrés notamment à Béni, sans oublier les finances publiques gérées dans une extravagance inédite au moment où la situation sociale n'a cessé de dégringoler.

Deux ans déjà ! Le président de la république devrait fournir les efforts en respectant les engagements dûment inscrits dans divers secteurs de la vie nationale comme l'éducation, la lutte contre la corruption, la justice climatique, l'assainissement du climat d'affaires et les lois justes qui garantissent la justice sociale et distributive aux citoyens.

En Somme, Nous remarquons que le président de la république n'a pas encore concrétisé ses discours par des actes concrets.